

AB CONSTRUCTION
SASU au capital de 1000 EUR
RCS TOULON N° 925 207 540
Siège social : 101 CHEMIN arnaud (vc 233)
83500 La Seyne-sur-Mer France

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/12/2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

DEUXIEME DECISION

Affectation du Résultat

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 136 917 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 136 917.euros
Report à nouveau antérieur : 19 784 euros
Solde à affecter : 156 701 euros

en Réserve légale pour 100 euros
En autres réserves pour 156 701 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 157 801 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance



Imprimé 2065 du 20/05/2026

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
			Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes
			Déclaration néante
Si PME innovantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		101 CHEMIN ARNAUD VC 233	
adresse du siège social		83500 LA SEYNE SUR MER FRANCE	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées		MACONNERIE	
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :	
ECF		Désignation du prestataire	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél :
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :

Certifié conforme
à l'originale
de 18109126

Imprimé 2065 du 20/05/2026

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	134 390
Bénéfice imposable à 15 %	42 500
Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Société d'investissements immobiliers cotée	Autres dispositifs	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer

Dans le secteur productif, article 244 quater W du CGI	
--	--

5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition :
Chiffre d'affaires :
Taux d'imposition :

6 Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition :
Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
---	--

Formulaire néant

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.

- Payées par la société elle-même

- Payées par un établissement chargé du service des titres

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

4. Montants des distributions

autres que celles visées en

* (a), (b), (c) et (d)* ci-dessus

(À préciser par nature sur les lignes e à h)

5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%

7. Montant des revenus répartis

total (a à h)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art.

45-3 à 6 ann. III au CGI)

- SARL - tous les associés

- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;

- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.

1

pour les
S.A.R.L.

Nombre
de parts
sociales
appartenant
à chaque
associé en
toute
propriété
ou en
usufruit
2

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société

Montants des sommes versées :

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement
dits
4

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6

à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6

Indemnités
forfaitaires
7

Rembour-
sements
8

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

Rémunérations

Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)

102 863

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MVLТ imposed to

0%

15%

19%

MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLТ restant à reporter

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et

perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Imprimé 2033A du 20/05/2026

Imprimé 2033A du 20/05/2026

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ						
					Formulaire néant	
ACTIF		Exercice clos en N				
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2		Net 3	
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028	1 773	030	506	1 267
Immobilisations financières (1)		040		042		
Total I (5)		044	1 773	048	506	1 267
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	8 481	070		8 481
	Autres (3)	072		074		
Charges constatées d'avance		092		094		
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	366 455	086		366 455
Total II		096	374 936	098		374 936
Total général (I + II)		110	376 709	112	506	376 203
PASSIF					Exercice N NET	
Capitaux propres						
Capital social ou individuel					120	1 000
Écarts de réévaluation					124	
Réserve légale					126	100
Réserves réglementées					130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)					131) 132	
Report à nouveau					134	19 784
Résultat de l'exercice					136	136 917
Subventions d'investissement					137	
Provisions réglementées					140	
Total I					142	157 801
Provisions pour risques et charges					Total II	154
Dettes (4)						
Emprunts et dettes assimilées					156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
Fournisseurs et comptes rattachés					166	74 643
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)					169 172	70 984
Comptes courants d'associés					173	72 775
Autres dettes					175	
Produits constatés d'avance					174	
Total III					176	218 402
Total général (I + II + III)					180	376 203

Renvois					
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182
			(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			

Imprimé 2033B du 20/05/2026

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

Exercice N

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises		209		210	
Production vendue	biens			215	
	services			217	
dont export et livraisons intracommunautaires				218	901 226
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	59
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	901 285

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234			
Variation de stock (marchandises)					236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	505 853		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier	immobilier	242	49 139		
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle	243	1 420	)	244	1 420
Rémunérations du personnel					250	120 688		
Cotisations sociales		dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	252	46 880	
Dotations aux amortissements					254	413		
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255			
Dotations aux dépréciations					256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259	)	262	2
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	724 395		

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits et charges divers

Produits financiers					(III)	280	
Produits exceptionnels					(IV)	290	
Charges financières					(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306	39 973
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	136 917

B - RÉSULTAT FISCAL					1	2
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2					312	136 917 314
Réintégrations						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
Provisions non déductibles					322	
Impôts et taxes non déductibles					324	39 973
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-clts d'associés	247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Déductions						
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)					986	
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)					987	
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)					127	
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					138	
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)					989	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)					991	
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)					181	
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)					992	
Investissements et souscriptions outre-mer					344	
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)					345	
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)					993	
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit				346	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 176 890 354
Déficits						
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356	
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)					dont imputés sur le résultat :	360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 176 890 372

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 20/05/2026

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS						Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds commercial	400	402	404	406		
Autres	410	412	414	416		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	420	422	424	426		
Constructions	430	432	434	436		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446		
Installations générales, agencements et aménagements divers	450	452	454	456		
Matériel de transport	460	462	464	466		
Autres immobilisations corporelles	470	999 472	774 474	476	1 773	
Immobilisations financières	480	482	484	486		
TOTAL	490	999 492	774 494	496	1 773	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						
Fonds commercial	495	497	498	499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500	502	504	506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	510	512	514	516		
Constructions	520	522	524	526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536		
Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546		
Matériel de transport	550	552	554	556		
Autres immobilisations corporelles	560	93 562	413 564	566	506	
TOTAL	570	93 572	413 574	576	506	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 20/05/2026

2033D		RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES			
					Formulaire néant
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				Dotations	Reprises
Fonds commercial				681	683
Autres immobilisations incorporelles				700	705
Terrains				710	715
Constructions				720	725
Installations techniques, matériel et outillage				730	735
Installations générales, agencements et aménagements divers				740	745
Matériel de transport				750	755
Autres immobilisations corporelles				760	765
TOTAL				770	775
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B) 780					
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)					982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice					982 ter
Déficits imputés					983
Déficits reportables					984
Déficits de l'exercice					860
TOTAL des déficits restant à reporter					870
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée		374	31 017
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	11 181
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

Imprimé 2033E du 20/05/2026

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	901 226
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Total 1	108	901 226
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	505 853
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	47 380
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	553 233
IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137 347 993
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	347 993
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	901 226
Effectifs au sens de la CVAE	023	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	6
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	6

Imprimé 2033F du 20/05/2026

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL						2033F
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)						
Formulaire néant						
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100	
Total des lignes 901 + 903	905	1	Total des lignes 902 + 904	906	100	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :						
Forme juridique			Dénomination			
Numéro SIREN			Nombre de parts	% de détention		
Adresse (N°, type et libellé voie)						
Code Postal	Commune		Pays			
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :						
Titre :	Nom de famille	MONSIEUR	Prénom(s)	ABIDI ATEF		
Nom d'usage			Nb de parts ou actions	100	% de détention 100.00	
Naissance						
Date	26/09/1977	N° Département	83	Commune	TOULO Pays FRANCE	
Adresse (N°, type et libellé voie)		101 CHEMIN ARNAUD VOIE COMMUNALE 233				
Code Postal	83500	Commune	LA SEYNE SUR MER		Pays	